

DÉLAIS D'OUVERTURE DES DONNÉES

Le Point d'Accès National aux données de transport

Rassembler les données de toute l'offre de mobilité servant à l'information voyageur à travers la France

2017 2019 2021

Création du point d'accès national

Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) et début de l'ouverture des données

Objectif : toutes les données ouvertes !

LE CALENDRIER D'OUVERTURE

2019

M

Horaires théoriques des transports en commun

Données Statiques

Réseau cyclable

Données Statiques

2020

Stationnement en ouvrage

Données Statiques

Véhicules, cycles, EDP en libre service

Données Statiques et

Dynamiques



Stationnement de réapprovisionnement

Données Statiques et Dynamiques

Stationnement cyclable

Données Statiques

Horaires temps-réel des transports en commun

Données Dynamiques



Stationnement sur et hors voirie

Données Dynamiques

2021

Données tarifaires des transports en commun

Données Statiques

Toutes les données énumérées pour 2019 et 2020 doivent être ouvertes pour toute la France en décembre 2021



Les données de 2019 et 2020 concernent les 8 métropoles suivantes : Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Paris, Strasbourg, Lille

RÉFÉRENCE JURIDIQUE



Règlement délégué UE-2017/1926 de la commission du 31 mai 2017



LOI n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités Article 25

transport.data.gouv.fr



